

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin novembre 2015

LA REUNION

	octobre 2015	novembre 2015	Cumul de janvier à novembre		année 2014
			2015	2014	
Dossiers déposés	112	89	1 105	1 215	1 301
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	114	76	972	1 058	1 129
- Dossiers recevables	99	69	895	949	1 016
- Dossiers irrecevables (A)	15	11	87	114	119
Décisions d'orientation des Commissions	99	65	901	953	1 022
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	32	20	317	264	284
- vers une procédure de réaménagement des dettes	67	45	584	689	738
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	148	104	1 187	1 373	1 464
Mesures de rétablissement personnel (B)	42	21	304	277	303
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	42	21	304	277	303
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	74	54	573	694	738
- Plans conventionnels conclus	20	11	145	174	183
* dont plans conclus consistant en un moratoire	7	2	41	53	54
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	54	43	428	520	555
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	39	30	279	214	231
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	31	20	220	214	227
Dossiers clôturés toutes phases (D)	17	18	213	276	291
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	10	12	13
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	1	4	4
- recommandations homologuées par les juges	49	37	412	486	519

En novembre 2015, la commission a été saisie de 89 situations de surendettement et en a traité 104 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 9,1 % sur les onze premiers mois 2015 par rapport aux onze premiers mois 2014 (1 105 dossiers contre 1 215 dossiers).